

GÉNOMIQUE | TESTS DE DIAGNOSTIC | GÉNÉTIQUE | R&D

## Résultats semestriels 2015 conformes aux attentes de la société

- Revenus de l'activité à 1,4 M€
- Excellente maîtrise des charges opérationnelles
  - Niveau de trésorerie solide à 18,7 M€

**Bagneux (France) - Genomic Vision (FR0011799907 – GV / éligible PEA-PME)**, société de diagnostic moléculaire spécialisée dans le développement de tests de diagnostic de maladies génétiques et de cancers, basés sur la technologie du peignage moléculaire, annonce aujourd'hui ses résultats semestriels<sup>1</sup> au 30 juin 2015 en norme IFRS, arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de surveillance le 28 juillet 2015.

**Aaron Bensimon, Cofondateur et Président du Directoire de Genomic Vision, commente :** « Le 1<sup>er</sup> semestre 2015 a notamment été marqué par le renouvellement de notre partenariat stratégique avec Quest Diagnostics. Ce nouveau contrat sécurise notre développement commercial aux Etats-Unis pour les 3 ans à venir selon des termes financiers avantageux, tout en nous laissant plus de latitude quant à notre stratégie internationale à long terme. A ce sujet, nous sommes ravis d'accueillir au sein de notre Conseil de surveillance Mesdames Elisabeth Ourliac et Tamar Saraga, deux expertes reconnues en matière de stratégie d'entreprise à l'international, nommées à l'occasion de l'assemblée générale du 30 juin. Leur arrivée représente un véritable atout pour les orientations stratégiques de Genomic Vision. Enfin, ce 1<sup>er</sup> semestre a représenté une intense période pour la préparation des prochains milestones attendus dans les mois à venir, en particulier la finalisation du développement du test HNPCC (cancer du côlon), et le lancement du test BRCA (cancer du sein) par Quest aux Etats-Unis. »

### Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2015 en normes IFRS

En milliers d'Euros	S1 2015	S1 2014
Produits de R&D Quest Diagnostics	515	2 462
Ventes de produits	176	95
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>691</b>	<b>2 557</b>
Autres revenus	745	649
<b>Total revenus de l'activité</b>	<b>1 436</b>	<b>3 206</b>
Charges opérationnelles nettes	3 677	3 525
Résultat opérationnel	-2 240	-319
<b>Résultat net</b>	<b>-2 208</b>	<b>-310</b>

<sup>1</sup> Comptes semestriels faisant l'objet d'un examen limité par le Commissaire aux comptes de la société.

Genomic Vision a réalisé au 1<sup>er</sup> semestre 2015 un chiffre d'affaires de 691 K€, contre 2 557 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2014. Composé pour près de trois-quarts des produits issus de la collaboration de R&D avec Quest Diagnostics, il a connu une baisse attendue qui s'explique par l'absence de milestones sur le semestre alors que ces derniers représentaient 2 462 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Les ventes de produits progressent de +84% à 175 K€ (contre 95 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2014) et traduisent une bonne dynamique des trois sources de revenus commerciaux de Genomic Vision à ce stade :

- les ventes du test CombHelix FSHD réalisées en direct à l'hôpital de la Timone à Marseille,
- les royalties versées par Quest Diagnostics, qui propose ce test aux États-Unis, et
- des ventes par Genomic Vision de consommables et d'instruments auprès des laboratoires de recherche.

Compte tenu des autres revenus à hauteur de 745 K€, qui correspondent aux crédits d'impôt (CIR, CII, CICE pour 609 K€) et aux subventions de R&D (137 K€), les revenus de l'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2015 ressortent à 1 436 K€ contre 3 206 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Les charges opérationnelles du semestre s'établissent à 3 677 K€, quasi stables par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014, attestant de la bonne maîtrise des coûts par la société au cours de la période :

- les frais de R&D, premier poste de dépenses, ont baissé de -18% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014, en lien principalement avec la réduction des coûts de sous-traitance liés au développement du nouveau scanner à haut débit, terminé en 2014,
- les frais généraux ont connu une progression maîtrisée de +16%, essentiellement imputable aux coûts des prestations liées aux obligations des sociétés cotées,
- les charges liées aux activités de marketing et ventes passent de 109 K€ à 473 K€ et correspondent à la création du département Marketing & Commercial tel qu'annoncé lors de l'introduction en bourse.

Au 30 juin 2015, l'effectif de Genomic Vision s'élève à 49 personnes contre 39 au 30 juin 2014.

Reflétant la baisse des revenus issus de la collaboration avec Quest Diagnostics, le résultat opérationnel au 30 juin 2015 s'établit à -2 240 K€ contre -319 K€ au 30 juin 2014. Le résultat net du 1<sup>er</sup> semestre 2015 ressort à -2 208 K€ contre -310 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2014.

### **Niveau de trésorerie solide**

Au 30 juin 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 18,7 M€, contre 20,7 M€ au 31 mars 2015, et démontrent une bonne gestion des dépenses de la société.

Au cours de l'exercice 2015, Genomic Vision devrait percevoir 1,3 M€ des crédits d'impôt recherche et innovation qui ont été comptabilisés et déclarés au 31 décembre 2014.

Au 30 juin 2015, la structure financière de la société est saine avec des capitaux propres à 20,6 M€ et un endettement financier à 0,6 M€ lié aux avances remboursables perçues d'OSEO / BPI dans le cadre de projets de R&D aidés et au crédit-bail, contre respectivement 22,7 M€ et 0,8 M€ au 31 décembre 2014.

**Erwan Martin, VP Finance & Corporate Development de Genomic Vision, commente :**  
« Le niveau des revenus constaté au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, largement anticipé, s'explique par l'absence de milestones scientifiques et techniques avec Quest Diagnostics, qui représentaient plus de 50% des revenus totaux du 1<sup>er</sup> semestre 2014. En revanche, les ventes de produits ont connu une bonne progression et ce malgré le fait que la société ne commercialise qu'un seul test, le CombHeliX FSHD, qui vise une pathologie rare. Grâce à la bonne maîtrise de nos charges opérationnelles, nous avons enregistré une perte opérationnelle en ligne avec notre développement et disposons d'une trésorerie robuste pour poursuivre nos avancées scientifiques et commerciales. »

## Faits marquants du 1<sup>er</sup> semestre 2015

### Renouvellement de la collaboration stratégique avec Quest Diagnostics

En début d'année 2015, Genomic Vision a annoncé le renouvellement du contrat de collaboration avec Quest Diagnostics, le leader mondial des services de diagnostic en laboratoire, jusqu'en novembre 2018. Selon les nouveaux termes, Quest Diagnostics continue à être le partenaire exclusif de Genomic Vision sur les 4 tests développés en commun, mais le taux de royalties payés à Genomic Vision a été revu à la hausse et la société peut développer et commercialiser de nouveaux tests avec d'autres partenaires aux Etats-Unis et dans le monde.

### Participation au projet BeyondSeq Horizon 2020

Au mois de juin 2015, la technologie de peignage moléculaire de Genomic Vision a été retenue pour le projet BeyondSeq Horizon 2020 d'une dotation globale de 6 M€. Ce programme, financé par de la Commission européenne, vise à combler le vide technologique entre le diagnostic cytogénétique et le séquençage de nouvelle génération. Dans ce cadre, Genomic Vision aura pour mission de développer un test SMA capable d'identifier les porteurs dits « 2+0 » (porteurs des deux copies du gène SMN 1 sur un chromosome), non détectables par les techniques actuelles.

### Entrée de deux administratrices au Conseil de surveillance

L'assemblée générale du 30 juin 2015 a approuvé la nomination de deux nouveaux membres au Conseil de Surveillance :

- Madame Elisabeth Ourliac, Vice-président et Directeur de la Stratégie Corporate d'Airbus Group ;
- Madame Tamar Saraga, Consultante internationale en Fusions & Acquisitions et Stratégie, précédemment Directrice Senior en Fusions & Acquisitions et Stratégie chez ORACLE pour l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique.

## Perspectives

Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2015, Genomic Vision entend poursuivre son développement articulé autour de la finalisation du test HNPCC et son entrée en développement chez Quest Diagnostics, et de la préparation du lancement commercial du test BRCA par Quest Diagnostics aux Etats-Unis.

### Prochaine publication financière

- Chiffre d'affaires du 3<sup>e</sup> trimestre 2015, le jeudi 22 octobre 2015\* (après bourse)

\* date indicative, pouvant faire l'objet de modifications

•••

## A PROPOS DE GENOMIC VISION

Créée en 2004, Genomic Vision, est une société de diagnostic moléculaire spécialisée dans la mise au point de tests d'aide au diagnostic de maladies génétiques et de cancers, basés sur le « peignage moléculaire ». Grâce à cette technologie innovante de visualisation directe des molécules individuelles d'ADN, Genomic Vision détecte les variations quantitatives et qualitatives du génome à l'origine de nombreuses pathologies graves. La société développe un solide portefeuille de tests, ciblant notamment les cancers du sein et du colon. Depuis 2013, la société commercialise le test CombHeliX FSHD pour la détection d'une myopathie délicate à déceler, la dystrophie facio-scapulo-humérale (FSHD), aux États-Unis, grâce à son alliance stratégique avec Quest Diagnostics, le leader américain des tests diagnostiques en laboratoire, et en France. Genomic Vision est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris depuis le mois d'avril 2014.

## A PROPOS DU PEIGNAGE MOLÉCULAIRE

La technologie du peignage moléculaire de l'ADN améliore considérablement l'analyse structurale et fonctionnelle des molécules d'ADN. Des fibres d'ADN sont étirées sur des lamelles de verre, comme « peignées », et alignées uniformément sur l'ensemble de la surface. Il devient ensuite possible d'identifier des anomalies génétiques en localisant des gènes ou séquences spécifiques dans le génome du patient par un marquage avec des balises génétiques, une technique développée par Genomic Vision et brevetée sous le nom de Code Morse Génomique. Cette exploration du génome entier à haute résolution en une simple analyse permet une visualisation directe d'anomalies génétiques non détectables par d'autres technologies.

Pour en savoir plus : [www.genomicvision.com](http://www.genomicvision.com)

## CONTACTS

### Genomic Vision

Aaron Bensimon  
Cofondateur, Président du Directoire  
Tél. : 01 49 08 07 50  
[investisseurs@genomicvision.com](mailto:investisseurs@genomicvision.com)

### NewCap

Investor Relations &  
Strategic Communications  
Dušan Orešanský / Emmanuel Huynh  
Tél. : 01 44 71 94 92  
[gv@newcap.fr](mailto:gv@newcap.fr)



Membre des indices **CAC® Mid & Small**, **CAC® All-Tradable** et **EnterNext® PEA-PME 150**

## AVERTISSEMENT

*Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Genomic Vision et à ses activités. Genomic Vision estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans le prospectus visé par l'AMF sous le numéro 14-087 en date du 19 mars 2014, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Genomic Vision est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Genomic Vision ou que Genomic Vision ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Genomic Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.*

*Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Genomic Vision dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.*